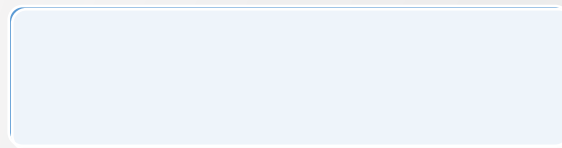


**Assurances
santé
complémentaires
au RCAM**

**Assurances
accident et
assistance**



Préliminaires

- RCAM:
 - Statut « actif »: Couverture RCAM (Remboursements à « 80 ou 85 % ») ET Art.73 (Couverture à 100 % en cas d'accidents + CAPITAL en cas de décès ou d'invalidité).
 - Statut « pensionné »: RCAM est maintenu ! (Pas de changements concernant les remboursements - 80 ou 85 % y compris en cas d'accident). **Le seul changement concerne la suppression du bénéfice de l'Art. 73 (Couverture à 100 % des accidents + CAPITAL).**
- Présentation concerne:
 - Les assurances santé complémentaires au RCAM.
 - Assurance assistance (A l'étranger → urgences sur place et rapatriement). **Attention aux pays à « médecine chère » et à la non reconnaissance du RCAM hors Bruxelles et Luxembourg.**
 - Assurance accident (« retrouver les avantages de l'Art. 73).
 - Ne concerne pas les assurances habitations, voitures, RC.....

Motivation

pour souscrire à une assurance santé complémentaire

- **Remboursement à 100% des frais médicaux (RCAM → 80, 85 % max.)**
 - Evolution possible du RCAM (*plafonds, excessivité, médecine chère, financement futur du RCAM*)
 - **Confort: pas de comptabilité**
- Intérêt des assurances complémentaires au RCAM

Premier pilier : Le RCAM

Risque résiduel

- En théorie (RCAM), remboursement de 85 % (ou à 80 % - dentaire) (100 % en cas de maladie grave - temporaire !)
- **Mais, exclusions, plafonds, limitations...évolution des salaires !**

Rapports RCAM 2015, 2017 et 2022:

Remboursement moyen en 2015 : 77%

Remboursement moyen en 2017 : 81%

Remboursement moyen en 2022 : **73,9 %** 

Remboursement moyen des frais
« plafonnés » en 2022 : **< 60%** (CGAM)

Quel est le risque financier à assurer ?



Evolution RCAM

Risque possible → danger subsiste :

- Les Etats Membres n'acceptent plus d'augmenter la contribution au RCAM (*Octobre 2013*)
- Diminution des salaires des nouveaux fonctionnaires
- Augmentation régulière des frais médicaux

**→ Intérêt des assurances
complémentaires au RCAM**

Evolution du RCAM - Recettes et Dépenses

Contributions et remboursements

	2021	2022
Contribution Moyenne des actifs 1/3 + EM 2/3	4.159	4.483
Remboursement moyen pour les actifs	2.976	3.165
Contribution Moyenne des pensionnés 1/3 + EM 2/3	4.163	3.936
Remboursement moyen pour les pensionnés	5.737	6.153

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Remb, moyen par staff actif (€)	2.435	2.593	3.064	3.098	3.054	2.753	2.976	3.165
Remb, par pensionnés (€)	6.384	6.030	5.823	6.068	6.038	6.204	5.737	6.153

Possible évolution à la baisse des ressources du RCAM
MAIS en Jan 2024, réserve de 305 M Eur

Evolution du RCAM – Augmentation des frais médicaux

Global medical trend 2022 – 2024, globally and by region

	Gross			Net**		
	2022	2023	2024 (projected)	2022	2023	2024 (projected)
Global†	7.4	10.7	9.9	-0.3	5.2	6.5
Latin America†	10.5	12.4	11.6	2.7	6.3	7.9
North America	8.0	9.8	9.4	0.5	5.6	7.1
Asia Pacific	7.2	9.9	9.9	2.2	5.6	7.0
Europe	6.7	10.9	9.3	-2.4	5.0	5.9
Middle East and Africa	9.8	11.3	12.1	2.6	4.2	6.8

The growth in medical costs is projected to decline further or remain unchanged in most regions in 2024.

† Global and Latin America numbers exclude Argentina and Venezuela **Net of general inflation

Source: Willis Towers Watson - 28/11/2023

Augmentation substantielle du coût des soins médicaux

Couverture du risque

Premier pilier : Le RCAM

Limitation du risque : Art 72§3

Si le total des non remboursements sur une période de 12 mois dépasse un demi salaire (pension) mensuel,



Remboursement à +/- 100% (sur demande) de ce qui dépasse ce demi salaire (pension) (en respectant les règles du RCAM)

En théorie, **le risque sur un an est donc limité**

- à un demi salaire (pension) mensuel de base
- si on respecte les règles du RCAM : plafonds, exclusions, excessivité, pays à médecine chère, ... !

Art 72&3 - Exemple

- Salaire (Pension) mensuel: **3 000,- Eur**
- 1/2 salaire: **1 500,- Eur**
- Période de 12 mois de référence (au choix): du 15 mai 2023 au 14 mai 2024 (exemple)
- Frais médicaux ***non remboursés*** encourus au cours de cette période (attention au respect des règles RCAM – cf. dernière colonne de la fiche de remboursement):
1 800,- Eur
- Le remboursement sera de **1 800 - 1 500 = 300 Eur**

Couverture du risque

1. Le RCAM

2. Economie propre d'un demi-salaire (pension) mensuel de base (minimum) par an = meilleure solution: pas de taxe, pas de bénéfice à donner aux compagnies d'assurance.

3. Assurance complémentaire au RCAM valable dans l'UE.

- Hospitalisation (« gros risques »)
- Assurance complète (tous les actes médicaux)
- Accidents (pour les pensionnés)

Critères de sélection

- **Quel est le risque à couvrir ?** (*Hospitalisation ou hospitalisation et soins ambulatoires*)
- **Quelle est la prime à payer pour couvrir ce risque ?** (*80 € à 330 € pour gros risques, 580 € à 2.800 € pour une couverture totale*)
- **Quel type d'assurance choisir ?** (*Ass. « groupe/collective » ou assurance individuelle*)
- **Quand faut-il s'assurer ?** (*Il existe des délais !*)
- **Continuité de l'assurance ? Assurance à vie ? Cas des conjoints, enfants, contractuels. Changement de régime (à 75 ans, 80 ans ?)**
- **Couverture des soins nécessaires suite à un accident (pour les retraités).** (*Accident avec ou sans hospitalisation ?*)
- **Questionnaire médical ? Moratoire ?**
- **Autres paramètres importants à considérer (EEE, EU, évolution de la prime...).**

Hospi Safe Maladie et Accident

(Allianz Care) **Afiliatys - USB - USL - SFP PE - U4U - R&D**



Ass. Collective. Souscrire avant la retraite. Assurance à vie.
Plus de questionnaire médical sauf si 6 mois avant retraite,
Moratoire de deux ans pour les maladies diagnostiquées avant la souscription.

Hospitalisation, opération chirurgicales et soins ambulatoires y relatifs **2 mois avant 6 mois après.** (Hospitalisation d'un jour incluse).

- Remboursement de **100%** de la différence entre les frais exposés et le remboursement RCAM. Valable pour hospitalisation de jour.
Pas de plafond – mais 20% pour revalidations.
Attention aux exclusions RCAM.
- Couvre les soins hospitaliers en cas d'accident (pour retraité, conjoints, ...).
- Couvre totalement tout problème pendant la grossesse.
- **Peut continuer pour les contractuels après leur contrat.**
- Couverture mondiale mais limitations hors EEE.

Prime **2024** fonction de l'âge (€, taxes comprises). Contrat cadre de 10 ans.
 Primes stables sauf index Eurostat.

Age	0-1	2-18	19-35	36-50	51-60	61+
Prime annuelle €	0	78,95	94,7	142,04	189,41	265,18

Hospi Safe Maladie

(Allianz Care) Afiliatys - USB - USL - SFP PE - U4U - R&D



BEFORE RETIREMENT



ASS. Collective. Souscrire avant la retraite. Assurance à vie.
Pas de questionnaire médical (Sauf si 6 mois avant retraite!)
Moratoire de deux ans pour les maladies diagnostiquée avant la souscription.

- Hospitalisation, opérations chirurgicales et soins ambulatoires y relatifs **2 mois avant 6 mois après.** (Hospitalisation d'un jour incluse).
- Remboursement de **100%** de la différence entre les frais exposés et le remboursement RCAM. Valable pour hospitalisation de jour.
Pas de plafond – mais 20% pour revalidations.

Attention aux exclusions du RCAM.

- Ne couvre pas les accidents.
- Couvre totalement tout problème pendant la grossesse
- **Peut continuer pour les contractuels après leur contrat**
- Couverture mondiale mais limitations hors EEE.

Prime **2024** en fonction de l'âge (€, taxes comprises).

Contrat cadre de 10 ans. Primes stables sauf index Eurostat.

Age	0-1	2-18	19-35	36-50	51-60	61+
Prime annuelle (€)	0	57,31	70,09	104,93	140,04	194,7

Hospi Safe Plus

(Allianz Care) **Afiliatys - USB - USL - SFP PE - U4U - R&D**



**Ass. collective. Souscrire avant la retraite. Assurance à vie
Plus de Questionnaire médical.(Sauf si 6 mois avant la retraite)**

Moratoire de deux ans pour les maladies diagnostiquée avant la souscription

Idem Hospi Safe (100% pour hospitalisation) mais, en plus:

- Remboursement de **80 %** de la différence entre les frais et le remb. RCAM
 - Pour les consultations médicales (généraliste et spécialistes) et pour les médicaments (franchise et plafond annuels) – Examens de laboratoire, imagerie médicale, ...
 - Pour traitement ambulatoires Article 8.2 et autres.(max. 20%)
 - Pour soins optiques et dentaires (800 € 1^{ère} année à 3.200€ après 4 ans)
- Remboursement complémentaire des soins en cas d'accident
- Contribution aux cures diététiques, abonnements de fitness (20%)
- Couverture mondiale mais limitations hors EEE

Primes **2024** (€, taxes comprises) payées par trimestre

Contrat cadre de 10 ans. Primes stables sauf index Eurostat

Age	0-1	2-18	19-35	36-50	51-60	61+
Prime annuelle (€)	0	573,04	700,72	1049,33	1400,4	1947,09



Hospi Safe

de (1960)

Van Breda

à (2013)

Cigna

à (2020)

Allianz Worldwide Care

- Appel d'offres en 2018 - 2019
- Allianz Care gagne la compétition
 - Plus de questionnaire médical
 - Primes moins élevées.

HOSPITALISATION Maladie et Accident

Cigna (BCVR 8673) - AIACE



For retired → 67 years

Assurance collective. Spécifique pour pensionnés - âge limite: 67 ans (plus 12 mois si retraite à 67 ans). Assurance à vie. Questionnaire médical.

- Soins hospitaliers et soins médicaux 2 mois avant et 6 mois après l'hospitalisation.
- Remboursement complémentaire à **100%** en respectant les exclusions du RCAM !
- Mais limité au max remboursé par le RCAM. (plafonds, excessivité)
- Couverture mondiale
- Couverture complémentaire en cas d'accident.

Contrat cadre. Prime annuelle 2024 (€ avec taxes):

	Maladies et accidents
Sans franchise	330,75
Avec franchise de 100 €	288,18

HOSPITALISATION Maladie seulement

Cigna (BCVR 8673) - AIACE



For retired → 67 years

Assurance collective. Spécifique pour pensionnés âge limite: 67 ans (plus 12 mois si retraite à 67 ans). Assurance à vie. Questionnaire médical.

- Soins hospitaliers et soins médicaux 2 mois avant et 6 mois après l'hospitalisation.
- Remboursement complémentaire à **100%** en respectant les exclusions du RCAM !
- Mais limité au max remboursé par le RCAM. (plafonds, excessivité)
- Couverture mondiale
- Pas de couverture complémentaire en cas d'accident (mais proposition par AIACE d'une ass spécifique accident).

Contrat cadre. Prime annuelle 2024 (€ avec taxes):

	Couverture maladie
Sans franchise	294,43
Avec franchise de 100 €	256,51

Europat Insurance (EUI)

Expat & Co

Risques !!!

Assurance individuelle. Souscrire avant 70 ans. Pas de questionnaire médical. Stages. Moratoire. Assurance à vie

- **Module1**: Hospitalisation, opérations chirurgicales, dépenses corrélées; visites ambulatoires 60 jours avant, 120 jours après; accompagnement; nursing au domicile (60 jours); transport urgent; soins palliatifs
- **Options 1+2**: Visites médicales habituelles, médicaments prescrits, soins ambulatoires indépendants de toute hospitalisation (kiné, physio; équipements) max 2.500€ par an. Couverture complémentaire des soins dentaires et optiques mais limitations (p. ex. 1.500 € à 5.500€ / an pour les dents ; 300 / 3 ans pour lunettes ; 1.500€/an pour app. auditifs)
- Les remboursements complémentaires au RCAM sont à **100%** (dans quelques cas où le RCAM n'intervient pas: 20% des frais)
- Possibilité d'une assurance assistance
- Limitations (négociations avec assureur) hors EEE
- **Moratoire de durée imprécise**
- **Possibilité pour l'assureur d'annuler le contrat**

Europat Insurance (EUI) Expat & Co

Risques !!!

**Assurance individuelle. Souscrire avant 70 ans. Pas de questionnaire médical. Stages
Moratoire. Assurance à vie**

Primes annuelles 2024 à la souscription (adaptables en fonction des statistiques) (€ taxes comprises) :

➤ **Module1**: Hospitalisation, opérations chirurgicales, dépenses corrélées; visites ambulatoires

Age à la souscription	0-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44
Hospitalisation	133	245	267	300	322	344

Age à la souscription	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70 +
Hospitalisation	400	478	579	756	1.001	1.334

➤ **Module 1 + Options 1+2**: Visites médicales habituelles, médicaments prescrits, soins ambulatoires indépendants de toute hospitalisation (kiné, physio; équipements)

Age à la souscription	0-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44
Hospitalisation + Options 1+2	334	567	623	689	734	778

Age à la souscription	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70 +
Hospitalisation + Options 1+2	867	1.067	1.267	1.667	2.112	2.784

Remarque

Pas de questionnaire mais déclarations sur le site Expat and Co et lors de l'inscription

- **Sur le site web.**
So long as you have a European link and are sound of mind and able-bodied at the inception date of the policy, any EU staff member under the age of 70 is eligible for coverage under €LP Gold EU.
- **Declaration à la signature:**
“I declare to be healthy and I do not intend to have surgery, medical or dental treatment or be hospitalized in the near future, as far as I know at the moment of signing this application form”.
- **L'assureur peut mettre fin au contrat** d'assurance, par exemple si la statistique des remboursements de l'assuré est considérée comme résultant d'une exagération, d'une fausse déclaration ou de fraude.

EU Health

Foyer Global Health (Luxembourg)

Assurance individuelle. Souscription possible jusqu'à l'âge de 65 ans. Questionnaire médical. Pas de délais d'attente général, mais carences spécifiques. Assurance à vie. Couverture mondiale (USA exclus sauf urgences lors des 6 premières semaines).

- Soins hospitaliers en chambre individuelle, suite à une maladie ou un accident, grossesse, accouchement. Clinique d'un jour et soins ambulatoires inclus (Soins dentaires, aide visuelle, analyses de laboratoire, imagerie médicale, consultations et médicaments).
- **Remboursement complémentaire : 20% des frais (hospitalisation et soins ambulatoires).**
- **Plafonds spécifiques et période d'attente** pour les traitements dentaires majeurs, aide visuelle et traitements spécifiques (Implants, fertilité,...).
- Soins à domicile et aide aux tâches domestiques suite à hospitalisation.
- Transport vers l'hôpital le plus proche.

Police d'assurance renouvelée d'année en année.

Primes annuelles 2024 (€, taxes comprises). Evolution liée à l'index et statistiques.

Tranches d'âge	19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+
Primes annuelles (€)	565	590,7	716	765,3	765,3	867	928,3	1021	1283,3	1492,8	1923,5

Autres polices qui ne sont plus disponibles mais qui couvrent encore de nombreux collègues

- EurPriv Santé et EurPriv Santé Plus (Cigna = BCVR 8672)
- Eurosanité Tranquillité et Optimum (Allianz Care) → Hospi Safe
- EUCARE and EUHOSPI par Santalia (reprises par UCR)
- EUROSANTE+ et EUROHOSPI by Santalia (reprises par UCR)
- ASSUREMA (reprise par OWLIANCE)
- **DKV EU (LALUX) (Seulement valable si résidence au Luxembourg)**

Encore détaillées dans les présentations de 2020, 2021, 2022

Surfacturation

1. En principe, les assurances complémentaires au RCAM couvrent la surfacturation:

Elles couvrent au-delà du plafond

2. Problème cependant si le PMO-RCAM déclare “excessivité” ou “exclusion” !!!

Excessivité = plafond pour les assurances

Une “exclusion” pour le RCAM est également une “exclusion” pour les assurances !

Important: Quel est le code du bordereau RCAM ?

(“hospitalisation” → le code RCAM doit commencer par un “2” !)

Assurances accident

**Pour les retraités,
les conjoints,
les collègues en invalidité**

EN CAS D'ACCIDENT

Pour les retraités, les
invalides

1. **Le RCAM vous couvre pour les accidents comme pour les maladies.**
(85% ou 80% avec plafonds)
2. **Les assurances santé complémentaires au RCAM** couvrent les soins nécessités par un accident, en complément au RCAM, comme pour les maladies sauf si l'option accident est exclue (Hospi Safe Maladie et Hospitalisation Maladie). Pour autant que les soins demandés soient couverts par l'option choisie, p.ex. *pas de remb. de soins dentaires sans hospitalisation avec Hospi Safe ; soins dentaires avec Hospi Safe Plus*)
3. **Mais, pas de capital décès / invalidité**

Assurance SPECIFIQUE accident

(pour les retraités , les invalides, conjoints, ...)

Cigna - AIACE

Décès – Invalidité totale ou partielle permanente – Remb. complémentaire des soins à 100% (sans plafond).

	Formule A	Formule B	Formule C
Invalidité totale	4x la pension annuelle	6x la pension annuelle	8x la pension annuelle
Décès	2,3x la pension annuelle	3,5x la pension annuelle	5x la pension annuelle

Sans franchise	0,55% de la pension	0,80% de la pension	1,06% de la pension
Prime annuelle pour une pension mensuelle de 2.000€	144	209	278
Prime annuelle pour une pension mensuelle de 3.000€	216	315	417

9,25 % taxes incluses

- Souscrire avant 80 ans . Couverture mondiale.
- Passe automatiquement à la formule A à 75 ans

Assurance Décès – Invalidité (toute cause)

Cigna - Allianz France - Afiliatys

Pour les fonctionnaires et agents actifs (max. 65 ans) conjoints et enfants.

- Assurance vie complémentaire à l'assurance accident (dont ils bénéficient de par le Statut : ass. toute cause et donc aussi suite à une maladie).
- Choix du capital (max. 500.000 €) et de la couverture. Montant fixe ou exprimé en multiple du traitement EUR.
- *En fin de carrière EUR ou à l'âge de 65 ans, la garantie « invalidité » se termine. La couverture décès peut continuer jusqu'à l'âge de 80 ans (nouvelle proposition).

Prime annuelle (€) pour un capital de
100.000 € décès et
100.000 € invalidité

**Après 65 ans, l'assurance vie ne couvre plus que 50% du capital initialement assuré.

Age	Décès	Invalidité
<30	85,2	68,4
30-35	102	80,4
36-40	136,8	102
41-45	205,2	159,6
46-50	307,2	284,4
51-55	500,4	512,4
56-60	784,8	982,8
61-65	1.155,6	1.734
66-70**	1.616,4	*
71-75**	2.845,2	*
76-80**	4.552,8	*

Assurances assistance

**Soins d'urgence à l'étranger –
rapatriement - ...**

Assurance – Assistance

Cigna – Europe Assistance Belgium - Afiliatys

Assistance aux: personnes / voyage / annulation

➤ Deux formules d'assurances annuelles :

Silver : assistance aux personnes, aux voyages

Gold : assistance aux personnes, aux voyages, aux annulations

Options:

- frais médicaux
- assistance voiture

Primes annuelles (€) :

*1.000.000 max

Souscription possible
jusqu'à 84 ans.

Formules/Options	Silver	Gold
Base	94	208
Suppl. frais médicaux*	50	50
Suppl. assistance voiture	41	41
Total max.	185	299

La couverture peut s'étendre
au-delà de 85 ans

Cartes de crédit : Attention aux limitations

Assurances assistance proposées par d'autres compagnies

- **EUROPAT Insurance** (ci-dessus) propose une assurance assistance incluant annulations, soins médicaux, rapatriement et autres. (périodes de 90 jours).
- De nombreuses **cartes de crédit** donnent également une assurance assistance voyage. Cependant, les couvertures maximales sont souvent insuffisantes. Il y a de nombreuses offres d'assurance assistance équivalentes. De plus, ces assistances ne seront complètes que si le voyage (ou partie) est payé avec la carte de crédit.
- Plusieurs assurances assistances sont proposées au niveau national, liées à une compagnie d'assurance ou association touristique.

Références

Documents de travail

- Dossier sur les assurances santé complémentaires et autres offertes aux fonctionnaires et agents des Institutions européennes

Attention !

Les résumés, exemples et les remarques de cette présentation sur les assurances ne prétendent pas couvrir tous les aspects à considérer. Ce sont des résumés utilisables pour des orientations.

Seules les polices fournies par Allianz BE (Cigna), WWCare-Allianz DE (Concordia / Vanbreda Risk & Benefits), DKV Lux (WRY), Foyer Global Health SA, Santalia (EAS, WRY), Expat & Co (WRY), AXA, ... sont à considérer pour qui veut s'engager ou avoir des informations officielles et complètes.

Groupe « Assurances »

Groupe de bénévoles

Serge Crutzen

Crutzen.Serge@gmail.com

Jean-Pierre Amond

jeanpierre.amond@yahoo.com.au

Françoise Attal

francoiseattal@yahoo.fr

- Proposition de documents pdf
- Mise à jour des documents
- Organisation de présentations – Power Point
- **Réponses aux questions**
- **Organisation de rendez-vous le jeudi 10h30-15h30**

francoiseattal@yahoo.fr

N105 00 010

Experts
Allianz Care

Consultation experts Allianz World Wide Care

Pour qui a déjà un contrat Hospi Safe

N105 00 06

Le jeudi de 9h00 à 16h30 sur rendez-vous :
<https://calendly.com/hospi-safe/20min>)

Courtiers recommandés by Allianz

Vanbreda Risk and Benefits,

“Bureau Eurinsurances”,

Rue Stévin, 144 1000 Bruxelles,
(derrière le Berlaymont)

Tél : 02 230 16 60

www.eurinsurances.be

Wilink Brussels

Avenue de Tervueren 273
1150 Woluwé-Saint-Pierre
brussels@wilink.be

[02 210 59 50](tel:022105950)

Stefano Ristuccia (stefano.ristuccia@wilink.be)

+32 (0) 2 210 59 53 ou +32 (0) 475 500 118



office de courtage en **assurances**

Alain Courson **Courtier**

Courtier – 2015CP009

Commissariat aux Assurances :
2013CM007



+352 621 182 542



acourson@oca.lu



www.oca.lu



23, Rue Aldringen
L-1118, Luxembourg

